



## **Déclaration préalable du SE-UNSA 64 à la CAPD du vendredi 6 septembre 2019.**

Monsieur le Directeur Académique, le SE-UNSA 64 tient tout d'abord à remercier vos services du pôle 1<sup>er</sup> degré pour l'énorme travail de ces derniers mois ainsi que pour la qualité du dialogue que nous avons entretenu.

Mouvement entièrement bouleversé et beaucoup trop tardif, changement de grade les derniers jours de l'année, gestion des inéats pendant l'été. Vos personnels administratifs ont su faire face aux contraintes ministérielles.

Pour la gestion des inéats, le SE-UNSA 64 se satisfait, qu'enfin, des critères aient été établis en classant les collègues dans 4 catégories : sur compétences particulières, barème supérieur à 756, raisons sociales ou médicales et conjoints de militaires et policiers suite aux accords avec les ministères de la défense et de l'intérieur.

Par contre, Monsieur le Directeur Académique, le SE-UNSA 64 tient à exprimer son profond désaccord avec les inéats « sur intervention ». **Notre organisation syndicale ne peut accepter que les parlementaires, élus de la République, bafouent ainsi le dialogue social dans notre ministère.**

**Nous arrivons, avec la CAPD d'aujourd'hui, à la fin des opérations du mouvement des enseignants du 1<sup>er</sup> degré. Monsieur le Directeur Académique, le SE-UNSA 64 demande qu'un bilan du Mouvement 2019 soit mené conjointement par vos services et par les représentants du personnel.** Ce mouvement, en ne prenant en compte ni la réalité de notre département et pas toujours les situations personnelles des collègues, a suscité beaucoup d'inquiétudes et complexifié le travail de vos services. Un « retour sur expérience » est absolument indispensable afin d'ajuster les règles et les barèmes.

Au delà du mouvement, des améliorations de fonctionnement seront nécessaires et notamment dans le respect **d'un calendrier connu à l'avance**. Les candidatures en stage CAPPEI par exemple, ne peuvent avoir lieu mi avril alors que tous les autres départements de l'académie les avaient clôturées au plus tard début février.

Pour la première année, notre département va bénéficier d'un nombre de remplaçants en langue basque non négligeable, dans cette perspective, **le SE UNSA demande que cela puisse permettre aux enseignants en basque de pouvoir se regrouper pour des échanges de pratiques et d'être formés sur leur temps de travail.**

Sur l'avancement, le SE-UNSA 64 réitère sa demande d'anticipation pour l'établissement des tableaux d'avancement et de changement de grade. Il est très important, en particulier pour nos collègues en fin de carrière, de savoir s'ils ont ou pas un espoir de promotion avant de faire valoir leurs droits à pension. D'autre part, cela permettrait aussi à vos services d'anticiper mieux : les annonces tardives de certains départs ou annulation de départs à la retraite le prouvent aujourd'hui.

Concernant les PIAL, la rentrée a pu être un peu chaotique sur certains secteurs du fait de la difficulté d'identification des coordonnateurs PIAL pour les enseignants, les directeurs d'école et même les AESH. L'autre difficulté semble découler d'un manque d'informations pour les coordonnateurs qui n'ont pas été réunis, ni formés et ni destinataires d'une lettre de missions. Le SE UNSA reconnaît un véritable effort de la part du pôle de gestion des AESH en termes d'informations et de signature des contrats. Cependant, le SE UNSA s'interroge sur les difficultés rencontrées sur le terrain par les coordonnateurs pour répondre aux besoins des élèves tout en respectant les quotités de travail hebdomadaires des AESH rattachés au PIAL.

Monsieur le Directeur Académique, cette CAPD sera, en principe, votre dernière instance avec les représentants des personnels de l'enseignement public. Sans nous attarder sur la journée d'hier, nous retiendrons que vous partagez avec nous l'intérêt du service public d'Education. Celui-ci n'est pas incompatible avec de la défense des personnels. Mais, depuis la rentrée 2017, nous exprimons très souvent notre désaccord avec les décisions ministérielles qui vous, qui nous sont imposées. Malgré nos divergences, nous avons su apprécier souvent la qualité du dialogue. Monsieur le Directeur Académique, les élus du SE-UNSA tiennent à vous souhaiter une excellente retraite. D'autres horizons vont s'ouvrir, mais une longue carrière au service de l'Education Nationale ne s'oublie pas et nous savons que vous garderez intérêt et engagement en faveur du bien collectif.

Nous vous remercions pour votre attention.